

Constituer une famille en situation transnationale : les ancrages de la coexistence et de la territorialité

Building a Family in a Transnational Context: The Anchors of Coexistence and Territoriality

Cédric Duchêne-Lacroix

Numéro 64, automne 2010

Les réseaux familiaux transnationaux : nouvelles familles, nouveaux espaces de citoyenneté ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001400ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001400ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Duchêne-Lacroix, C. (2010). Constituer une famille en situation transnationale : les ancrages de la coexistence et de la territorialité. *Lien social et Politiques*, (64), 65–76. <https://doi.org/10.7202/1001400ar>

Résumé de l'article

Si l'institution familiale reste centrale dans l'existence des individus en situation transnationale, sa cohésion ne va pas de soi ; elle devient un problème d'intégration communautaire. En s'appuyant sur un modèle analytique en quatre dimensions (réticulaire, positionnelle, informationnelle et identitaire), l'article prend le contrepied de la thèse de la déterritorialisation liée aux migrations transnationales : il pointe l'importance et la diversité des inscriptions proxémiques et territoriales dans la production de la famille transnationale. L'article s'appuie sur les résultats empiriques d'une enquête sur la population française résidant à Berlin.

Constituer une famille en situation transnationale : les ancrages de la coexistence et de la territorialité

Cédric Duchêne-Lacroix

L'institution familiale est travaillée par des forces centrifuges (mobilité professionnelle des membres de la famille, décohabitation intergénérationnelle, déménagement, séparation conjugale, éclatement spatial des fratries) produisant des formes d'archipélisation familiale¹ avec bien souvent la multirésidentialité des membres à l'échelle intranationale (Schier, 2009) mais aussi – plus traditionnellement étudiée – à l'échelle transnationale (e.g. Gall, 2005; Bryceson et Vuorela, 2002; Zoll, 2007; Arsenault, 2009). Pour autant, la famille reste matériellement, affectivement et symboliquement centrale dans l'existence des individus (Samuel 2008:58). Ainsi cet éclatement familial transnational devient un «circuit d'obligations et d'intérêts transnationaux» (Landolt, 2001) ou une ressource par-delà les frontières (Dreby, 2006; Reynolds, 2010) rejoignant ainsi les thématiques de la solidarité diasporique.

Dans tous les cas, l'éloignement et l'absence physique des membres familiaux doivent être dépassés pour entretenir l'institution familiale. Selon certains chercheurs, ce serait aujourd'hui facilement le cas grâce aux possibilités de continuité communicationnelle à travers toutes sortes de canaux (poste, téléphonie, visiophone, courrier électronique, visites, etc.) (Diminescu, 2005, 2010; Enyürekli et Detzner, 2009). On peut se demander si cela suffit. N'y a-t-il pas d'autres pratiques nécessaires pour faire famille en situation transnationale dans l'esprit des remarques de John Urry sur la coprésence (2003)?

Il faudrait certainement dès maintenant distinguer de quelle famille l'on parle: famille nucléaire, parenté, parentèle, etc., à l'intérieur desquelles des rapports différents s'établissent. Les évolutions familiales récentes montrent

une décohabitation intergénérationnelle, mais, contrairement aux idées reçues, une continuité des liens par delà les distances géographiques (Bonvalet, 2003). Faut-il alors élargir notre analyse de la famille transnationale à la parentèle au risque de diluer l'analyse ou le sens de l'unité familiale? Notre point de vue voudrait dépasser cette difficulté en s'en remettant à ce que les partenaires d'enquête déclarent important parmi les contacts familiaux. Ils verbalisent ainsi le processus de *relativizing*, c'est-à-dire de choix et d'entretiens des contacts parmi la parentèle et l'entourage qu'ils intègrent comme faisant partie de la famille (Bryceson et Vuorela, 2002:14)². En outre, cette situation transnationale peut être vécue fort différemment selon la configuration familiale à laquelle les membres transnationaux participent. On peut supposer à grands traits premièrement que la vie du

foyer demande une coexistence plus intense que celle de la parentèle, car elle est davantage rythmée par un quotidien commun plus ou moins ritualisé ou normé. Découlant de cette première remarque, on pointerait deuxièmement que la circulation transnationale d'une personne d'un ménage schématiquement monorésidentiel n'aura pas le même impact sur la coexistence et l'unité familiale que si tout le ménage ou chaque membre du ménage est amené à circuler. Et troisièmement l'absence physique de certains membres familiaux produira des attentes de présence de ceux-ci probablement plus fortes au sein du couple qu'entre membres d'une parentèle, par exemple pour assumer des rôles de père ou de mère face aux enfants. Inversement, l'éloignement et l'absence libèrent du jeu dans le choix et l'entretien de l'entourage (*relativizing*).

Lorsque la coexistence avec les proches – dans tous les sens du terme – n'est plus habituelle mais doit être organisée, suppléée par-delà les distances et avec une plus ou moins longue intermittence, cette coexistence et le cadre de

celle-ci cessent d'aller de soi et deviennent un enjeu d'intégration, d'appartenance à la famille, voire d'unité familiale.

Pour mieux comprendre ce qui se joue dans le processus d'intégration familiale transnationale, nous pouvons distinguer quatre dimensions aujourd'hui largement répandues dans les études sur l'intégration des étrangers, que nous appliquons à l'intégration familiale et qui forment aussi le plan de notre article. Il s'agit des dimensions sociales-réticulaires, positionnelles-fonctionnelles, culturelles-cognitives et d'appartenance identitaire auxquelles nous avons adjoint nos thèses : (1) La famille est un réseau solidaire d'interconnaissance. Les multilocaux sont pris dans un système d'obligations et d'intérêts transnationaux (Landolt, 2001) avec des attentes plus ou moins pressantes de présence par l'entourage – partenaire, aînés – et d'entretien des liens. Le naturel des relations en situation monolocale peut devenir avec l'éloignement un artifice de contacts logistiquement préparés compliquant la « chorégraphie de la coexistence » (Pred, 1977; Maturana et Varela, 1994:242; Weichhart, 2009:10). (2) La famille est un système ou un espace social dans lequel chaque membre doit prendre position. L'éloignement compliquerait cette prise de position et la reconnaissance de celle-ci par les autres membres. Abdelmalek Sayad insiste sur la distinction entre présence/absence physique et présence/absence morale ici et là-bas à force d'être entre les deux (Sayad, 1999:184). La migration du travail des femmes fait surgir de façon plus flagrante³ la diffi-

culté de la parentalité à distance (Ambrosini, 2008; Fresnoza-Flot, 2009). (3) La famille est un système informationnel. La primosocialisation familiale, moment privilégié d'apprentissage de connaissances et de pratique de modèles culturels en montre l'importance. Avec l'éloignement, l'actualisation des connaissances n'est plus automatique et continue. Il faut aller chercher l'information qui permet ensuite de favoriser la connivence. Enfin, (4) la famille est un point de repère identitaire. C'est un ensemble d'individus sur lequel se fixent les sentiments (y compris d'appartenance familiale) et les obligations morales. Mais c'est aussi un ensemble de lieux de familles, fréquentés, supports de mémoire collective, formant des points d'ancrages⁴ territoriaux d'importance (Bonvalet et Lelièvre, 2005). Pour traiter ces points et tester ces hypothèses empiriquement, nous avons choisi d'analyser les résultats d'une enquête propre à méthode mixte auprès des Français résidant à Berlin⁵. C'est par la présentation de cette population que débute notre développement.

Les spécificités de la population étudiée

Cette population peu étudiée présente des particularités par rapport à la masse de la population étrangère des grands pays européens et aussi par rapport aux autres « colonies françaises⁶ » à travers le monde (Duchêne-Lacroix, 2005, 2007). C'est une population, qui avec 16 000 personnes dont environ 3 000 binationaux, représente une petite minorité d'à peine 3 % des étrangers de

Berlin⁷. C'est une population de jeunes adultes avec un renouvellement annuel important, mais en augmentation constante (doublement depuis la chute du mur). Français et Françaises s'équilibrent en effectifs et sont plus souvent en ménage mixte que les autres nationalités, ce qui pose plus fréquemment le problème de la transnationalité dans un rapport familial ascendant nationalement bilocalisé. C'est enfin une population plus diplômée que la moyenne en Allemagne ou en France, mais comprenant moins de cadres et plus d'employés, voire d'ouvriers que les autres populations françaises à l'étranger, en partie à cause de la situation historique de la ville : peu de grandes entreprises (industrielles), héritage de la présence militaire (installation d'anciens appelés), ville de production artistique et médiatique, universitaire, diplomatique (ce qui explique aussi la rotation des effectifs). Le double mouvement d'attraction de la ville et de répulsion à cause de sa situation économique difficile concourt aussi à la volatilité de la composition de la population française à Berlin. Les migrations françaises vers Berlin ne sont pas prioritairement guidées, comme c'est le cas d'autres populations immigrées, par le différentiel économique entre lieux d'émigration et d'immigration. Il n'y a pas (ou plus) de difficultés à voyager, ni à communiquer entre Berlin et la France, pas (ou plus) de frontières infranchissables ni de risques de situation de sans-papiers (même si nous avons rencontré plusieurs Français en situation irrégulière). L'accessibilité physique ou politicoterri-

toriale est aisée, reflétant les distances culturelles et la charge historique entre France et Allemagne (langue, histoire familiale).

Les conditions de logistique, de circulation des biens, des informations et des personnes, ainsi que d'habitation pèsent sur l'entretien d'une intégration familiale à distance. Nous ne pouvons ici faute de place développer cet aspect en lui-même, tout au plus insister sur le différentiel des conditions qui se renforce entre les citoyens européens en Europe et les autres migrants (Weber 2009). Quelques exemples : les ressortissants de l'Union européenne ne subissent pas les incertitudes juridiques du regroupement familial ; l'accessibilité physique et informationnelle entre grands pôles urbains européens se renforce (NTIC de masse, compagnies aériennes à bas coûts, facilités de mobilité et d'installation pour les Européens, etc.). Notre population étudiée peut aujourd'hui bénéficier de facilités communicationnelles économiques et géopolitiques entre Berlin et la France ; le choix de la multilocalité résidentielle ou du déménagement complet du foyer se pose davantage par rapport à l'agenda professionnel des parents ou à l'activité et au réseau scolaire⁸ des enfants⁹. Ceci participe à la construction des spécificités des pratiques transnationales des Français de Berlin.

Dimension réticulaire-solidaire

Le premier trait de caractère de la famille, et probablement le plus mis en avant tant dans les études sur la famille que sur les migrations transnationales familiales, est qu'elle forme une commu-

nauté pourvoyeuse de capital social, dont la distance physique entre les membres fait surgir la réticularité (Bonvalet, 2003:10). On observera que la famille sous un même toit est aussi un réseau, mais on y discernera d'abord l'unité de lieu et d'action. Avec la distance entre les membres cependant, les relations familiales perdent de leur caractère habituel et informel. L'évidence de se rencontrer chaque soir entre membres parce qu'on vit au même endroit n'existe pas. Pour garder contact, il faut au contraire se contraindre à entretenir des relations à distance, à organiser plus formellement les moments de contacts virtuels ou proxémiques (visite, cérémonie, etc.). On peut se demander si l'entretien des relations à distance est pérenne et jusqu'à quel point la famille a besoin de moments de proximité physique. Si nous examinons les fréquences des visites à la famille au sens large en France par rapport à l'impression que les Français ont de leur rapport avec celle-ci, nous trouvons certes un lien entre les deux aspects de la dimension sociale, mais les voyages en France sont peu nombreux. Ainsi notre étude quantitative a montré que 85 % des ménages français¹⁰ interrogés ont « assez » à « beaucoup de contacts » avec la famille en France (dont 2/3 beaucoup) mais qu'ils étaient peu nombreux (35 %) à effectuer trois voyages ou plus en France par an (Duchêne-Lacroix, 2006 : 489-491). Cependant, le maintien de contacts et la fréquence des voyages sont liés, puisque ceux qui ont gardé beaucoup de contacts avec la famille sont 45 % à effectuer trois voyages ou plus par an en France. Le fait d'être en

ménage familial ou non n'aurait pas d'influence sur le nombre de voyages en France. Les hypermobiles sont une minorité dans l'enquête : environ 6 % des Français interrogés iraient en France plus de neuf fois par an. On peut être étonné de la basse fréquence des voyages en France par rapport au niveau relationnel familial subjectif. Ce constat irait dans le sens de la thèse d'un entretien virtuel des rapports à la parentèle efficace et nécessitant peu de rencontres en vis-à-vis. On peut toutefois objecter qu'il ne faut pas limiter les relations familiales à celles qui se situent en France. Une majorité (60 % environ) des Français de Berlin vivent en effet en ménage franco-allemand (ou sont franco-allemands) et ont une partie de leur famille en Allemagne. Par ailleurs, si les personnes du ménage ne vont pas fréquemment en France, cela n'empêche pas les membres de la parentèle de venir leur rendre visite. Une famille interviewée donnait le ratio de 3 voyages des parents en retraite à Berlin pour une visite en France de leur part en raison de leur emploi du temps et de l'activation du lien familial pour s'occuper de leurs petits-enfants¹¹.

La fréquence des visites familiales peut être le résultat d'une gestion des équilibres relationnels. Il y a même des essais d'équilibre entre les contacts d'une famille et de l'autre. Ainsi, Ernestan, plus de 60 ans durant l'enquête, a essayé de limiter ses relations avec sa famille (en France et à l'étranger) parce qu'il craignait que sa famille bien plus nombreuse que celle de sa femme prenne le dessus sur l'influence familiale allemande, surtout par rapport à ses deux fils. Mais l'analyse statistique ne confirme pas que les relations familiales françaises seraient moins importantes en cas de famille mixte.

Par ailleurs, le réseau familial est aussi activé à l'intérieur du foyer. Plus on s'approche du noyau familial et plus la coprésence devient un élément important de l'intégration familiale attendue par les parties prenantes. Cette coprésence, habituelle en situation monolocale, cesse de l'être avec l'intermittence des présences. Pour justifier sa frustration de père hypermobile pour des raisons professionnelles, un cadre racontait l'anecdote que sa fille de 5 ans avait à plusieurs reprises mis la table comme d'habitude, c'est-à-dire sans son assiette à lui.

Enfin, complément d'un modèle qui voit la parentèle transnationale comme une unité à entretenir, le modèle du choix de la non-activation de tout ou partie des liens familiaux est aussi observable. L'éloignement spatiotemporel international peut être une situation accommodante pour ne pas être obligé de garder contact avec tout ou partie de la famille, voire signifier son refus, ce dont la métaphore «couper les ponts»

rend bien compte. Le fait même de s'installer à Berlin a pu être motivé par cette prise de distance.

Dimension positionnelle

La recherche sur les relations transnationales familiales montre qu'elles sont structurées par des attentes de comportements intéragratifs et que ces attentes sont asymétriques entre membres de la famille parce qu'ils n'ont pas les mêmes positions à assumer. Dreby écrit par exemple que «lorsque les mères n'envoient pas d'argent ou de dons à la maison, elles n'ont pas nécessairement le sentiment d'avoir détérioré leur relation avec les enfants. Ce qui compte, c'est l'expression de la sollicitude et non pas l'envoi de biens matériels. Pour les pères, au contraire, c'est ce qu'ils envoient à la maison qui compte» (Dreby, 2006 : 55)¹². Mais les attentes n'épuisent pas la question de la fonction. La conformité avec les rôles familiaux masculins traditionnels intériorisés que l'entourage réactive peut conduire à la «double absence» des migrants (Sayad, 1999). Abdelmalek Sayad, l'un des pionniers des recherches sur la migration en France, insistait sur les risques de la désaffiliation familiale et territoriale liés à une absence «morale» là où les immigrés/émigrés habitent, mais aussi morale et physique là où ils devraient être dans le pays d'origine (avec son ménage, avec sa famille, etc., pour le bien de laquelle ils prirent le chemin de l'expatriation). Avec la fin de la période active, le migrant transnational qui a sa famille dans son pays d'origine perd sa seule fonction familiale – ce qui est aussi l'avis de Dreby – celle de donner de l'argent, qui s'ajoute à une

désintégration sociale et cognitive, ce qui contribue à la précarisation de ses conditions de vie (Gallou, 2005). On pourrait penser que ce phénomène est seulement propre aux travailleurs immigrés venus de pays typiques d'émigration. Mais nous avons rencontré ce type de cas extrêmes aussi parmi certains Français de Berlin. Prenons le cas de Robert¹³, arrivé à Berlin en tant que militaire. Cette composante de la population française à Berlin s'est amenuisée rapidement jusqu'en 1994, date du départ des troupes d'occupation¹⁴, plus lentement mais continuellement dans les années qui ont suivi. Robert est à la retraite depuis dix ans, il a perdu son épouse allemande il y a cinq ans et ne compte plus que quelques rares amis âgés à Berlin. Il n'a pas considéré sérieusement l'option de rentrer en France pour emménager dans l'un des foyers militaires pour vétérans; il refuse catégoriquement de vivre avec «des vieux». Il n'avait pas entretenu de relations avec la parentèle et n'a plus de position familiale en France. Son rôle de père fut longtemps suspendu parce que son fils, vivant dans un autre pays, avait coupé les ponts. D'après Robert, son fils n'assumait plus sa position familiale vis-à-vis de son père suite à une mauvaise affaire. Ici, ce n'est pas l'éloignement physique qui empêchait l'activation du contact, il était plutôt la conséquence de la volonté du fils de sortir du champ ou de l'espace familial des rôles attendus.

Sans que la désintégration familiale prenne comme ci-dessus de telles proportions (liée aussi à la vieillesse), d'autres cas rencontrés montrent que le rôle de parte-

naire, de parent dans la maisonnée peut pâtir des absences intermittentes. C'est le cas de Marian qui travaille souvent de quelques semaines à quelques mois à l'étranger¹⁵. Durant cette période, il s'arrange pour donner des nouvelles à son épouse et à son fils par téléphone, voire, si la technologie locale le permet, par SkypeTM. Pourtant, à chaque retour au foyer familial, il faut quelques jours pour que les membres retrouvent leur place les uns par rapport aux autres. C'est surtout la relation entre Marian et leur enfant qui est difficile. Selon les parents, il conteste par son comportement la légitimité de l'autorité et, plus largement, du rôle de père. Marina, l'épouse et mère tient le rôle de médiatrice et logisticienne familiale. C'est elle qui noue des relations et qui maintient les liens, non seulement à l'intérieur du noyau familial mais aussi avec l'entourage (et donne des informations sur les changements). C'est aussi elle qui, le plus souvent, fixe les rendez-vous avec les amis selon la grille de présence de son mari. On peut trouver la description d'un comportement équivalent dans les travaux de Michaela Schier sur la multilocalité (Schier, 2009). Selon Marina, le fait que l'absence soit due à un éloignement international renforce le préjugé de l'entourage que Marian et Marina ne sont pas facilement invitables. C'est donc aussi pour cette raison que c'est elle qui prend en charge également les moments de rencontres du ménage et de l'entourage.

Certes, l'intégration fonctionnelle est construite par la position dans le système familial assortie d'obligations morales plus ou moins marquées. Mais la place

dans la famille n'est pas figée et s'acquiert aussi au travers d'événements comme les rituels familiaux: mariage, décès, baptême, fête de départ en retraite, anniversaires importants, pendoison de crémaillère. Lors de ces occasions, des places sont redistribuées par le fait que l'événement modifie le système formel – par exemple la fille endosse aussi le rôle de mère – mais aussi informel. Dans ce dernier cas, la présence et l'engagement des personnes en situation d'éloignement prolongé dans le rituel est important. Wirginia¹⁶ raconte comment elle a trouvé sa place lors des funérailles de sa grand-mère.

Au décès de ma grand-mère, c'est moi qui ai pris les opérations en mains. Ma grand-mère est morte quand j'étais en France, il y a un mois. J'ai pas pu repousser mon vol Air France pour rester à son enterrement. Le curé avait demandé qui allait dire quoi pendant l'office. Quelqu'un parmi les petits enfants pourrait dire quelque chose. Ma mère avait dit que ce serait difficile d'avoir quelqu'un parce que l'un est à Paris, et l'autre à Montpellier. J'avais alors pris l'initiative et j'ai contacté tous mes cousins et frères et sœurs, qui sont pratiquement tous venus. J'ai préparé la cérémonie, mais le jour même j'étais déjà partie. Ma tante m'a dit: «Quand reviens tu en France? Tu es la seule qui soit "famille"».

La position de membre de famille à l'étranger draine des présupposés d'éloignement («Quand reviens tu en France?»). On remarquera que ces présupposés d'éloignement se retrouvent à un niveau infranational dans la représentation géographique de la mère de la partenaire d'enquête («Paris», «Montpellier»). Wirginia s'inves-

tit – d'après l'entretien – à un niveau supérieur à celui des autres petits-enfants. Elle endosse le rôle d'organisatrice de la rencontre et occupe une position symbolique forte quand bien même elle ne vit pas en France. Elle le fait de plus à un moment clé de la vie familiale, un moment qui reste dans les mémoires, même si elle ne sera pas présente le jour de l'enterrement.

On le voit à travers ces exemples, la famille aussi s'intègre et acquiert des fonctions qui ne peuvent se résumer à un réseau latent de ressources, activé selon les circonstances. Les personnes sont intégrées de par leur fonction formelle : père, mère, cousin, petits-enfants, etc., mais ceci ne couvre pas l'ensemble des attributions et du positionnement des personnes. Entre petits-enfants, il y a des différences que l'investissement dans les événements communs contribue à créer.

Dimension culturelle-cognitive

La coexistence est attendue, mais pas seulement par la présence physique. Il s'agit aussi d'être ensemble, de poursuivre ou de rétablir un sentiment d'unité, de

compréhension réciproque. Cette qualité de présence n'est possible qu'en réduisant non seulement l'éloignement physique et l'intermittence des coexistences, mais aussi les différences dans le flot informationnel particulier de l'aire culturelle nationale et régionale. Il faut ainsi entretenir la réactualisation des informations nécessaires à l'intercompréhension au-delà des aires culturelles nationales ou locales, pratique que nous avons appelée *gymnastiques culturelles* (Duchêne-Lacroix, 2006). Prenons le cas de Carina, jeune française de Berlin dont les parents habitent en France. Elle y retourne plusieurs fois par an. Lorsqu'elle arrive dans son lieu de résidence chez ses parents, Carina entame son séjour par une sorte de rituel : elle lit les éditions des deux derniers mois du quotidien local et invite ensuite ses amis. Par ces deux gestes, elle a le sentiment de faire à nouveau partie de son île française. Ses amis français et le quotidien local n'ont aucune place dans sa vie berlinoise. Ils restent localisés. Le journal ne possède pas de site Internet intéressant et elle ne souhaite pas s'y abonner. Sa mère lui envoie de temps en temps par la poste des coupures de presse, souvent des articles qui parlent de Berlin ou de l'Allemagne, rarement de sa région d'origine. Elle appelle sa mère tous les dimanches au téléphone. La vie berlinoise et la vie française sont pour Carina deux univers totalement dissociés. Elle relève une asymétrie de l'information : grâce à Internet, elle peut suivre facilement ce qui se passe à Berlin lorsqu'elle séjourne chez ses parents, l'inverse est plus compliqué. Une des raisons de ce déséquilibre

réside évidemment dans la disparité de la diffusion de l'information, mais il s'explique principalement par le rapport de Carina à ces différents endroits. La France est associée à ses souvenirs d'enfance. C'est le lieu de ses liens affectifs ainsi que de ses amitiés importantes sur le plan personnel, mais insignifiantes sur le plan sociétal. L'échange d'information y est donc informel, local, visuel (face-à-face, photos des événements locaux dans la presse). En somme, pour réaliser sa pleine réintégration dans son entourage local français, pour elle même et face aux autres, Carina a besoin non seulement d'être avec les membres de son entourage, mais aussi de connaître les petits événements qui concernent la vie locale et familiale, et avant d'être avec eux et pour être avec eux. Ce travail informationnel est aussi vécu comme un rituel, un moment liminal où Carina s'immerge dans un monde qui lui est maintenant en partie étranger.

Inversement, ce qui se passe quand le flux informationnel est coupé avec une aire culturelle (pays, informationnel local, familial) a été décrit par une autre partenaire d'enquête. Quand elle est arrivée à Berlin, Julia n'a durant cinq ans pas consulté la presse, écouté la radio ni regardé la télévision de France. Elle n'a donné que très peu de nouvelles à ses parents. C'était avant 1989.

Quand donc j'ai quitté la France, au bout de quatre-cinq ans, je me souviens que j'étais complètement déconnectée de la réalité française. En parlant avec la famille ou des amis, je me souviens qu'on n'avait plus les mêmes références, que je n'avais plus de références des

médias, des gens qui étaient connus, des médiateurs connus ou des émissions qui passaient. Je n'avais plus du tout les mêmes repères, ça je l'ai ressenti fortement.

Tant Carina que Julia ont réaffirmé l'importance de l'actualisation des connaissances locales pour continuer à être en phase avec l'entourage. Toutefois toutes deux conviennent que certaines informations ne sont disponibles que sur une aire culturelle définie pour capter les informations locales et en coprésence pour percevoir et intégrer aussi les petites choses du vécu quotidien familial.

Dimension identitaire

Du fait de la définition plus étroite de l'objet d'intégration dans le cas de la famille par rapport à celle d'une société, la dimension identitaire semble plus liée à la dimension structuro-fonctionnelle. La position occupée dans la famille marque aussi l'appartenance de l'individu à la famille, même si on pourrait montrer que cette appartenance peut être formulée différemment selon les vues des membres de la famille. On pourrait penser que le sentiment d'identité familiale et d'appartenance à la famille va de soi pour des personnes qui sont nées dans une famille. Mais il s'agit plutôt de conditions qui permettent ce sentiment. On sait par exemple que les catégories sociales jouent un rôle discriminant dans le sentiment d'appartenance et de place dans la famille (Samuel, 2008). L'appartenance est aussi un construit par les trois autres dimensions : un vécu commun du quotidien et des moments forts (par exemple les cérémonies, le projet en commun d'avoir un enfant, de

construire une maison, etc.), une position formelle et informelle gagnée au cours de certaines épreuves de la vie, enfin la transmission de connaissances¹⁷ que la vie commune peut plus «naturellement» et implicitement favoriser (vacances chez les grands-parents, immersion linguistique, etc.).

L'identité familiale et l'appartenance à la famille sont aussi projetées sur les lieux familiaux. Cet aspect de la dimension identitaire familiale est encore peu exploité ; c'est pourquoi nous choisissons de le développer ici. Nous pouvons dégager plusieurs relations symboliques aux lieux : le lieu central du présent de la vie du foyer, les lieux de la parentèle, ceux de l'ascendance et du vécu.

Le premier lieu est le support simple d'un ici et maintenant de la vie familiale et, à ce titre, il peut se situer n'importe où dans le monde pourvu que les conditions de la coexistence soient réunies. En entretien, une partenaire d'enquête¹⁸ situait son chez-soi là où se trouvait son ménage familial, peu importe où il était. Pour Marian, qui est cadre dans une ONG active partout dans le monde, sa femme Marina, allemande, et leur fils, le lieu central, c'est le lieu du foyer commun à tous les trois. Ce fut tout d'abord le lieu où travaillaient les deux époux dans le cadre d'une mission. Puis ils choisirent Berlin afin de simplifier les démarches administratives et de socialiser leur enfant dans un système scolaire franco-allemand pour qu'il soit à l'aise avec les langues maternelles des deux parents (qui entre eux parlent anglais). Enfin, ils ont déménagé à

Bruxelles pour se rapprocher des institutions pour lesquelles travaille le père de famille. Berlin et Bruxelles ont été comme des «ports d'attache» pour celui-ci qui a continué à séjourner quelques semaines, voire un mois ou deux, dans ses lieux de missions, essentiellement des pays en développement. Finalement, les lieux choisis correspondent à une sorte de cahier des charges pouvant inclure des critères esthétiques, mais ces lieux ne sont pas uniques, ils sont en concurrence.

La centralité d'un foyer familial n'a pas la même signification pour tous les membres du ménage-famille. S'il peut représenter un port d'attache pour un des membres, il est aussi souvent une fixation pour l'autre ou l'un des autres qui organise sur place la maisonnée. Ce rôle est plus fréquemment celui des femmes, des mères. En situation transnationale, plusieurs cas peuvent se présenter : la mère de famille reste au pays avec les enfants, elle s'expatrie avec le mari sans avoir les capitaux ou les compétences pour s'intégrer sur place, elle s'expatrie avec ses capitaux et ses compétences. Voyons ici le cas d'une mère au foyer qui suit son mari allemand, expatrié d'entreprise. Avant d'arriver à Berlin, Galina, mère de famille française épouse de cadre d'entreprise, a vécu dix ans en Bade-Wurtemberg. Faisant, comme elle le dit, «un blocage» avec l'allemand et ne possédant pas le permis de conduire, elle a en fait passé dix ans comme mère au foyer dans sa maison avec jardin semblable à une enclave française perdue sur une terre inconnue. Sa maison symbolisait sa famille et le seul endroit où elle était recon-

Constituer une famille en situation transnationale : les ancrages de la coexistence et de la territorialité

72

nue, mais aussi un endroit où elle était la seule recluse.

Le cas de Galina est intéressant parce qu'il montre non seulement une relation à la centralité identitaire de la maison familiale sous l'aspect de la contrainte, mais aussi que cette centralité du lieu familial présent peut être rapportée à son aspiration de transmettre à ses enfants sa relation particulière à un ensemble de lieux familiaux qui, pour elle, font sens. Au cours d'un voyage en voiture qu'elle relate après avoir dit qu'elle était de l'est de la France par son père, elle mentionne qu'ils ont fait un crochet dans la ville de son enfance :

Nous y sommes repassés avec notre plus jeune fils. Ma mère était décédée déjà. Je crois c'est lorsque nous étions en Alsace on a poussé jusqu'à Troyes pour montrer là où j'ai grandi. Mais c'est dommage qu'on n'a pas pris plus de temps de le faire... C'est là où je me suis mariée, là où [...] – C'est difficile de transmettre. – Oui. On aimerait tant montrer... Mais non, en fait, c'est en allant à Paris que nous nous sommes arrêtés là. On a voulu entrer dans l'église, mais elle était fermée. Alors on a fait le tour avec notre plus jeune fils. Il y avait des

tombes couvertes d'herbes. Vous savez, les vieux cimetières à côté de l'église. On a de la famille là. Il y a des ancêtres sous l'herbe.

La charge symbolique, affective, mémorielle, bref identitaire de ces lieux familiaux ressentis comme uniques conduit à agir en fonction d'eux dans une relation de fixation identitaire, ce que le récit de Sylvia montre bien. Dans la polytopie transnationale de lieux de vie de Sylvia¹⁹, les critères fonctionnels et économiques sont secondaires. Depuis vingt ans, Sylvia est assistante de direction dans une entreprise implantée à Berlin. Célibataire sans enfant, elle a réalisé toute sa carrière à l'étranger, la majeure partie dans la capitale allemande. Outre son travail, elle a eu pendant un temps des attaches amoureuses dans cette ville. Depuis le décès de ses parents, elle prend quatre fois par an des vacances dans la maison familiale située dans le sud de la France. Passer du temps dans la maison de campagne de ses parents relève pour elle à moitié de l'obligation et à moitié du plaisir ; personne d'autre ne s'occupe de cette maison. Elle s'y repose peu, car elle y reçoit constamment la visite d'autres familles ou d'amis, en majorité des amis d'enfance restés sur place. Pour sa retraite, elle envisage de modifier ses habitudes et d'aller s'installer dans le sud de la France. Ses amis doutent qu'elle y retourne et qu'elle quitte Berlin pour toujours : elle y est si heureuse. Depuis peu, Sylvia penche d'ailleurs pour une solution intermédiaire, l'hiver à la campagne, l'été à Berlin. Elle affirme ne pouvoir trancher entre les deux lieux. Un mélange de raisons affectives et

techniques l'amène à poursuivre sa polytopie de foyers. La maison de campagne en France est agréable à vivre et grâce à ses souvenirs et à ses liens familiaux, elle s'y sent chez elle. Mais elle ne pense pas pouvoir vivre toute l'année sans télévision ni outils modernes de communication et « si loin de tout ». Il lui est déjà arrivé en France de faire 100 km dans l'unique objectif de trouver le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Elle souhaite savoir au moins une fois par semaine ce qui se passe en Allemagne²⁰. L'on pourrait qualifier la situation de Sylvia de multilocalité entre une *Heimat*²¹ familiale héritée et une *Heimat* d'adoption. Pour Sylvia au demeurant, Berlin n'était pas un « choix délibéré » ; c'est devenu un lieu où elle se sent chez elle.

Enfin la dimension identitaire de l'intégration familiale n'est pas coupée des appartenances culturelles qui, en situation transnationale, peuvent être rapidement hybrides ou multiples. La relation familiale transnationale s'inscrit aussi dans une relation particulière à la dimension nationale. Les membres de la famille qui vont à l'étranger activent un rapport à la nationalité, non pas seulement pour eux-mêmes, mais aussi dans leur rapport familial. On peut distinguer plusieurs configurations qui se cristallisent dans les échanges verbaux. Monica et son mari, tous deux français de nationalité, s'entendent appeler les « Berlinoises ». Quant à Veronika, « c'est l'Allemande qui nous revient ». L'installation de Veronika en Allemagne avait jeté un froid dans la famille où le souvenir de la guerre était encore vivace.

D'après elle, elle garde des rapports difficiles avec une partie de sa famille, son père y compris, parce qu'il lui est impossible de parler de sa vie à Berlin sans que s'ajoutent à la conversation des stéréotypes éculés sur l'Allemagne, qu'elle ne supporte pas. Les rencontres assez espacées, une fois tous les deux ou trois ans, se passent rarement bien. Ici, l'ajout d'une culture est une soustraction identitaire par rapport aux autres membres de sa parenté. Nous avons rencontré le cas inverse, celui de Wirginia, partenaire d'enquête déjà citée plus haut. Pour justifier sa présence et son intégration en Allemagne, Wirginia raconte un secret de famille.

J'ai dit depuis que j'avais treize ans que je vivrais en Allemagne. Mes parents me l'ont redit quand je me suis installée. Tu sais ce que c'est, les Castors? – Non. – Ce sont des communautés catholiques après la guerre qui bâtissaient leur maison ensemble. Il y en a un qui faisait le béton, l'autre l'électricité. Chacun connaissait la maison de l'autre. Il y avait la maison 1, 2, 3, et tout le quartier se construisait. Il y avait une sorte d'assignation non explicite que, pour la réconciliation avec l'Allemagne, chaque famille devait faire le don (le sacrifice, en fait) d'une fille en mariage avec un Allemand. Mon grand-père n'a pas voulu que sa fille parte, ma mère. Ça fait réfléchir. Pourquoi moi? Sur quatorze enfants, un seul – moi – a fait de l'allemand et habite en Allemagne. [...] Tu crois être loin de ta famille, en fait, tu y es complètement, dedans.

Veronika et Wirginia sont toutes les deux parties prenantes d'une famille-ménage binationale et de la transnationalisation de la parenté. Toutes les deux ont fondé une famille franco-allemande²² à Ber-

lin. Mais l'une bénéficie d'une inscription positive de la culture allemande dans une histoire intégrée à la famille, et pour l'autre c'est l'inverse. En conséquence, leur famille transnationale respective n'a pas les mêmes qualités de transnationalisation et d'unité. Veronika subit une forme de marginalisation dans son intégration identitaire familiale; elle est une sorte de vilain petit canard. À l'inverse, l'acceptation de la transnationalité de Wirginia (et de la famille qu'elle a fondée après notre entretien) est préparée par des ressources positives dont elle se sert. Son investissement dans la famille (anecdote de son implication pour l'enterrement de sa grand-mère) n'a pas été contesté et lui a même donné une plus grande centralité malgré la position périphérique de son foyer à l'étranger.

L'intégration familiale transnationale joue aussi sur les identités. L'appartenance familiale est certes fonction de la position formelle et informelle dans la famille et dans la parenté. Mais les territorialités acquièrent avec la situation transnationale une grande importance: outre le lieu de vie investi de quotidien et pouvant être interchangeable, les lieux de mémoire et le rapport aux appartenances nationales construisent l'intégration familiale transnationale – même en y incrustant des brisures – et l'intégration de la marginalité d'individu par rapport à une identité familiale unitaire proclamée.

Conclusion

Même si les NTIC permettent d'entretenir le contact entre

membres familiaux à distance et à un niveau encore jamais atteint, nous avons montré que l'intégration familiale avait aussi besoin de coprésence physique et de territorialité pour s'actualiser. En analysant l'intégration familiale transnationale en quatre dimensions (réticulaire, positionnelle, informationnelle et identitaire) à travers des exemples de Français résidant à Berlin, nous avons dégagé que, si les visites auprès des familles en France étaient peu fréquentes par rapport à la fréquence et à la qualité perçue des contacts «virtuels», en revanche la présence et l'investissement à des moments forts de la vie familiale donneraient une position informelle centrale dans l'espace familial, même à ceux qui sont en position géographique marginale. En effet, la dimension positionnelle de l'intégration familiale des personnes en situation transnationale répond à la fois à un positionnement formel déduit des filiations, mais aussi informel gagné dans la participation à la vie familiale. Un troisième aspect est constitué par les attentes normatives et morales des parties prenantes en rapport avec la position formelle des personnes. On attendra une présence plus assidue de la part d'une mère envers ses enfants qu'entre cousins éloignés pour lesquels un contact intermittent par courrier électronique est acceptable. En dépit des efforts de cohésion que les mères peuvent jouer dans l'inclusion des pères de famille en situation d'absence intermittente prolongée au sein du foyer, la cohésion de la famille foyer est fragilisée par la non-présence d'un des parents. Un moment de réhabilitation est sou-

Constituer une famille en situation transnationale : les ancrages de la coexistence et de la territorialité

74

vent nécessaire après chaque retour pour reprendre un quotidien commun.

Pour garder sa place dans la famille élargie par rapport à la famille nucléaire, il est sûrement moins important de vivre ensemble au quotidien. En revanche, la coprésence physique et l'implication dans des «projets» intégrateurs (maison, cérémonie, garde d'enfants par les grands-parents) est importante. L'intensité de la relation prime sur la fréquence de celle-ci.

Même si elles forment de fait une famille transnationale en raison des liens filiaux, certaines personnes pourront aussi être dans l'impossibilité de constituer une famille dans cette situation transnationale parce que précisément les relations morales, au regard de leur position, empêchent la reprise de contact (Robert et son fils) ou parce que la simple vie sur un territoire culturel particulier n'est identitairement pas acceptée par les autres membres de la famille (marginalisation de Veronika).

Le vécu commun ne génère pas seulement une habitude de vie en commun, il construit aussi un savoir commun qui contribue à l'intercompréhension. Cependant,

en situation transnationale, l'accès à une information commune est impossible. On notera des asymétries d'attente entre migrants qui se doivent d'actualiser leurs connaissances du lieu d'origine, et les non-migrants de la famille qui, eux, vivent cette actualisation sans le remarquer et ne sont pas tenus d'actualiser leurs connaissances du lieu de destination des migrants. Des stratégies informationnelles sont alors adoptées pour se mettre à niveau des interlocuteurs locaux (Carina, Julia).

Enfin, par rapport aux études habituelles sur le sujet, notre propos a été de souligner l'inscription territoriale de la transnationalité familiale, thématique que nous avons développée sous la dimension identitaire. Au-delà de la centralité du foyer qui peut ne pas être liée à une localité particulière, les familles s'inscrivent dans un ensemble de territoires, de généalogies, de vécus, avec des attachements plus ou moins moraux et affectifs; territoires nationaux qui interfèrent dans les relations familiales et les construisent aussi (le franco-allemand, la langue parlée sur le territoire).

Finalement, nous avons tenté de montrer que constituer une famille en situation transnationale n'était pas seulement activer ou maintenir un réseau de ressources par-delà les frontières, mais que ce travail charriait un ensemble plus profond de rapports sociaux et symboliques mêlant valeurs morales, investissement de soi, et reconnaissances positionnelles formelles ou informelles.

Cédric DUCHÊNE-LACROIX
Maître assistant
Institut de sociologie de
l'Université de Bâle

Notes

- ¹ L'archipel familial est ici défini comme l'ensemble des lieux d'habitat des membres de la famille en question. Une triple définition du concept d'archipel – micro-niveau individuel égocentré, méso-niveau diasporique familial, macro-niveau sociétal – a été proposée dans un précédent travail après avoir discuté les usages antérieurs de la métaphore par d'autres chercheurs (Duchêne-Lacroix, 2006). À la différence du concept d'espace social transnational (Pries 1997), l'archipel transnational insiste sur sa spatialité et la situe territorialement, c'est-à-dire au double sens d'appropriation cognitive et juridique, en référence à un individu ou à un collectif.
- ² Il ne s'agit pas de montrer et d'analyser les dimensions, formes et intensité du capital social, du réseau, de la parentèle des personnes ou de la famille en situation transnationale, mais de montrer comment l'entourage proche (Bonvalet 2003) s'intègre ou non en situation transnationale.
- ³ Se manifeste ici l'attente asymétrique genrée des rôles de la parentalité.
- ⁴ Terme à propos filant la métaphore du voyage en bateau entre ports, entre îlots d'archipel.
- ⁵ L'enquête empirique de la recherche «Archipelisation transnationale et agencements identitaires» menée entre 2001 et 2004 se compose premièrement d'entretiens semi-guidés menés avec plus de 50 Berlinoises des deux sexes, en quasi-totalité de nationalité française (y compris binationaux); deuxièmement, d'un questionnaire standard postal autoadministré auprès de ménages dont au moins un membre majeur avait la nationalité française et qui a donné près de 1000 retours; troisièmement, d'une analyse d'extraits du registre berlinois de population sur 14 ans isolant les individus résidants au 31 décembre de chaque année et ayant au moins la nationalité française quel que soit leur âge, quatrièmement d'une douzaine

- d'observations participantes de réunions et de manifestations collectives ayant un lien avec les Français de Berlin ou la France. Les blocs de thématiques abordés sont les pratiques migratoires, les configurations familiales et sociodémographiques ainsi que leur évolution, le parcours migratoire et les antécédents familiaux, les sentiments d'appartenance et d'intégration, le réseau social entretenu, les moyens d'information et les compétences culturelles, l'engagement associatif, la socialisation culturelle et le vote, et enfin la biographie imaginaire. Ce travail a été l'objet d'une thèse de doctorat soutenu à l'université Humboldt de Berlin en hiver 2006 (Duchêne-Lacroix, 2006).
- 6 Terme encore fréquemment utilisé aujourd'hui par le milieu des expatriés et des consulats à côté de « communauté française », qui témoigne déjà d'une certaine vision politique territoriale en archipel de la « présence française » à l'étranger.
 - 7 Arrondis à partir des extraits annuels tirés au 31 décembre du fichier statistique du registre de domiciliation berlinois sur 14 ans.
 - 8 Et les relations sociales proxémiques entre pairs.
 - 9 Les relations des familles transnationales ne sont pas seulement binationales. Il y a aussi des situations où l'un des parents doit travailler dans un pays tiers. C'est le cas par exemple de Marian envoyé pour des séjours de plusieurs semaines dans différents pays du monde dont nous reparlons plus loin au cours du développement.
 - 10 C'est-à-dire d'au moins un membre de nationalité française et quelle que soit la taille du ménage y compris mono-ménage.
 - 11 Lien familial intergénérationnel qu'on retrouve aussi chez les grand-mères caribéennes de Londres (Plaza, 2000).
 - 12 Traduction publiée par Maurizio Ambrosini (2008).
 - 13 Interview d'août 2004, Berlin (Wedding). L'article s'appuie sur des entretiens semi-guidés menés avec plus de 50 Berlinoises des deux sexes, français et allemands, ainsi que des observations participantes menées entre 2001 et 2004, et entre 2006 et 2008.
 - 14 Dernier retrait des troupes russes et alliées, conformément au Traité 2+4 signé en 1990-1991.
 - 15 C'est-à-dire en dehors de Berlin.
 - 16 Cadre dans une grande entreprise internationale (non française) à Berlin, de classe d'âge 30-35 ans, ayant emménagé depuis cinq à dix ans et célibataire au moment de l'entretien.
 - 17 À laquelle s'ajoutent les dons de biens ou de produits locaux ou faits maison.
 - 18 Monica, jeune employée, arrivée avec son mari de France à Berlin il y a trois ans au moment de l'entretien.
 - 19 Française, interview à Berlin en 2001.
 - 20 En revanche, à Berlin, il lui est plus aisé d'obtenir des informations françaises: elle reçoit parfaitement TV5 et Radio France Internationale, et déclare aussi trouver facilement la presse nationale française à Berlin.
 - 21 *Heimat* est un terme allemand difficile à traduire en français. Il s'agit ici de représenter l'attachement à un territoire particulier sans prédéfinir la dimension de celui-ci.
 - 22 Wirginia, après notre entretien.
-
- ### Références bibliographiques
- AMBROSINI, Maurizio. 2008. « Séparées et réunies: familles migrantes et liens transnationaux », *Revue européenne des migrations internationales*, 24, 3: 79-106.
- ARSENAULT, Stéphanie. 2009. « Pratiques familiales transnationales », *Anthropologie et sociétés*, 33, 1: 211-227.
- BONVALET, Catherine. 2003. « La famille-entourage locale », *Population*, 58, 1: 9-43.
- BONVALET, Catherine et Éva LELIEVRE. 2005. « Les lieux de la famille », *Espaces et sociétés*, 120-121, 2-3: 99-122.
- BRYCESON, Deborah Fahy et Ulla VUORELA (dir.). 2002. *The transnational family: new European frontiers and global networks*. New York, Berg Publishers.
- DIMINESCU, Dana. 2005. « Le migrant connecté. Pour un manifeste épistémologique » *Migrations Société*, 17, 102: 275-292.
- DIMINESCU, Dana. 2010. « Présentation du numéro Les Migrants connectés. TIC mobilités et migrations », *Réseaux*, 159, 1: 9-13.
- DREBY, Joanna. 2006. « Honor and Virtue: Mexican Parenting in the Transnational Context », *Gender Society*, 20, 1: 32-59.
- DUCHÊNE-LACROIX, Cédric. 2006. *Archipels transnationaux et agencements identitaires: Présences françaises à Berlin*. Berlin, Humboldt-Universität zu Berlin.
- DUCHÊNE-LACROIX, Cédric. 2005. « Les Français établis hors de France » dans Christophe BERGOUIGNAN, Chantal BLAYO, Alain PARANT, Jean-Paul SARDON et Michèle TRIBALAT (dir.). *La population de la France: évolutions démographiques depuis 1946*, Paris, INED: 847-858.
- DUCHÊNE-LACROIX, Cédric. 2007. « Une présence capitale. Les ressortissants français à Berlin », *Dokumente/ Documents – Zeitschrift für den deutsch-französischen Dialog*, 62, 3: 37-52.
- FRESNOZA-FLOT, Asuncion. 2009. « Migration status and transnational mothering: the case of Filipino migrants in France », *Global Networks*, 9, 2: 252-270.
- GALLOU, Rémi. 2005. « Le vieillissement des immigrés en France », *Politix*, 72, 4: 57.

Constituer une famille en situation transnationale : les ancrages de la coexistence et de la territorialité

Die Herstellung von Familie unter Bedingungen von Multilokalität», *IzR*, 1-2: 55-66.

ENYÜREKLI, Ayem R., et Daniel F. DETZNER. 2009. «Communication Dynamics of the Transnational Family», *Marriage & Family Review*, 45, 6: 807.

URRY, John. 2003. «Social networks, travel and talk», *British Journal of Sociology*, 54, 2: 155-175.

WEBER, Serge. 2009. «D'un rideau de fer à l'autre: Schengen et la discrimination dans l'accès à la mobilité migratoire», *Géocarrefour*, 84, 3: 163-171.

WEICHHART, Peter. 2009. «Multilokalität – Konzepte, Theoriebezüge und Forschungsfragen», *IZR*, 1-2: 1-14.

ZOLL, Katharina. 2007. *Stabile Gemeinschaften: Transnationale Familien in der Weltgesellschaft*. Bielefeld, Transcript.

LE GALL, Josiane. 2005. «Familles transnationales: bilan des recherches et nouvelles perspectives», *Les Cahiers du Gres*, 5, 1: 29-42.

MATURANA, Humberto R. et Francisco J. VARELA (dir.). 1994. *L'arbre de la connaissance*. France, Addison-Wesley.

PLAZA, Dwaine. 2000. «Transnational Grannies: The Changing Family Responsibilities of Elderly African Caribbean-Born Women Resident in Britain», *Social Indicators Research*, 51, 1: 75-105.

PRED, Allan. 1977. «The Choreography of Existence: Comments on Hagerstrand's Time-Geography and Its Usefulness», *Economic Geography*, 53, 2: 207-221.

PRIES, Ludger (dir.). 1997. *Transnationale Migration*. Baden-Baden, Nomos.

REYNOLDS, Tracey. 2010. «Transnational family relationships, social networks and return migration among British-Caribbean young people», *Ethnic and Racial Studies*, 33, 5: 797.

SAMUEL, Olivia. 2008. «Moi, ma famille», *Informations sociales*, 145, 1: 58-67.

SAYAD, Abdelmalek. 1999. *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Liber, Paris, Seuil.

SCHIER, Michaela. 2009. «Räumliche Entgrenzung von Arbeit und Familie.